

# Le " Livret blanc " du Cebac va être soumis aux candidats

**ENVIRONNEMENT** Le collectif d'associations a élaboré un document qui analyse la situation du bassin cannois et avance 14 propositions

"Peser dans les grands débats et projets publics". Tel est, rappelons-le, l'objectif du Cebac (Collectif environnement du bassin cannois) qui regroupe dix-huit associations à vocation environnementale. Réactivé en 2006 après une longue période de mise en sommeil, ce collectif avait annoncé dans nos colonnes la volonté de rédiger un livre blanc " qui analyse les problèmes environnementaux du bassin cannois ".

Un an après, c'est chose faite, puisque lors de son assemblée générale, le Cebac a présenté son *Livret blanc* aux associations présentes et représentées(1)  
Seize grands thèmes

Rédigé " dans le cadre des débats de la période pré-électorale de mars 2008 ", ce document analyse "les principales approches du développement durable du bassin cannois (Cannes, Le Cannet, Mandelieu, Mougins et Théoule) ". Des préoccupations, qui, selon le Cebac, "nécessiteraient un débat public, comme prévu par le législateur pour les dossiers environnementaux importants".



Parmi les thèmes du livret blanc, on retrouve le contrat de baie des Golfes de Léïns qui intègre de multiples problématiques : station d'épuration, pisciculture, qualité de l'eau de mer, protection des fonds marins, ports à sec, etc.

(Photo archives A.B.-J.)

Sur seize grands thèmes qui vont de l'aménagement, l'intercommunalité, l'urbanisme, à l'en-

seignement et la culture, en passant par les transports, l'élimination des déchets, l'eau, et le développement économique, ce document fait le point de la situation actuelle et met en perspectives autant de propositions. Chacun peut consulter gratuitement ce livret sur [www.theleme.net/cebac](http://www.theleme.net/cebac) « Toujours mieux plutôt que toujours plus ». À l'issue de cet important travail d'analyse, le collectif a rédigé six questions (voir encadré) - adressées depuis lundi aux principaux candidats [aux élections cantonales et municipales dans le bassin cannois]. Les réponses seront diffusées sur le site de Theleme ». En conclusion, le Cebac "appelle à une mobilisation

des volontés et des imaginations pour que soit mise en œuvre une politique territoriale novatrice qui privilégie te toujours mieux par rapport au toujours plus ».

Il espère " que les responsables du bassin trouveront ensemble les solutions pour y parvenir en respectant tes principaux enjeux de notre siècle débutant : consommer moins d'énergie, de matières et d'espaces (E.POUQUET)

1. Cannes : Les Amis de la Croix des gardes; la Croix des Gardes-Leader; À la Pointe; Cannes Jeunesse; Chantier de jeunes Paca; Quartier Saint-Louis; Vallon du Petit-Juas; Méditerranée 2000; CSIL; Le Cannet :Aden; La Tousque; Théoule : Pierfon ; Vallée de la Siagne ; l'Adna : Association défense nuisances aériennes. Mandelieu-la Napoule : la S.D.E.M.N.E.

## Six questions aux candidats

**1. Quelles limites** voyez-vous à l'accroissement démographique du bassin cannois ainsi qu'à sa fréquentation touristique ?

**2. Êtes-vous favorable** à la mise en place d'une structure institutionnelle intercommunale ? - Si oui, laquelle et quelles frontières? - Sinon, les raisons ?

**3. Êtes-vous d'accord** pour donner priorité aux transports en complétant rapidement les dispositions arrêtées au plan de déplacement urbain (PDU) par le syndicat intercommunal SITP (Cannes-Le Cannet-Mandelieu) et permettre l'admission des collectivités voisines candidates?

**4. Quelles seront vos initiatives** à propos de l'important dossier de l'élimination des déchets ?

**5. Êtes-vous favorable** à l'élaboration d'un schéma de mise en valeur de la mer (SMVM) dans le cadre du schéma de cohérence territoriale (SCOT) de l'agglomération Cannes-Grasse? Seriez-vous d'accord de la comprendre dans le plan d'action du contrat de baie des Golfes de Léïns en cours d'élaboration.

**6. Êtes-vous favorable** au principe de légitimer administrativement la participation et la concertation de la société civile aux projets environnementaux significatifs par : une charte couvrant tous les aspects culturels, politiques et matériels de la concertation; la création de conseils consultatifs représentatifs de la société civile; la mise en place d'un programme de formation et d'éducation de la société civile ?